

Mise au Poing



L'école n'est pas une entreprise, l'éducation n'est pas une marchandise

SOMMAIRE

P.1 : Edito: la rentrée ne doit pas se passer dans le calme

P. 2-3 : Souffrance au travail

P. 4 : Élections professionnelles

P.4-5 Premier degré : nos revendications pour l'école

P.5-7 : Lycée et collège, les revendications de SUD Éducation

P.7 Notation et entretien professionnel des enseignants

P.8 : syndiquez-vous

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

La mobilisation doit se construire !

Luc Chatel a misé sur le prétendu découragement des personnels de l'éducation et sur la proximité des élections de mai 2012 pour lui assurer une rentrée tranquille.

Mais dans l'Éducation, les motifs de révolte sont nombreux !

Dans les Côtes-d'Armor, les conditions de rentrée sont déplorables : Des effectifs en hausse avec des classes à plus de trente dans de nombreuses écoles et établissements du second degré (on ne parle même pas des lycées où ces effectifs sont à présent la norme)! Des stagiaires pratiquement non formés, remplacés pour quelques semaines par des contractuels puis revenant dans leurs classes à

plein temps puis... Des précaires (EVS) renvoyés au chômage sans autre forme de procès... La coupe est pleine ! Cette situation n'est que le reflet de la politique menée au niveau national :

- ▶ suppressions massives de postes et gel des salaires;
- ▶ précarisation croissante des personnels et sabotage de la formation des stagiaires ;
- ▶ méthodes managériales de la hiérarchie et pressions hiérarchiques de plus en plus importantes pour tenter de mettre au pas l'ensemble des collègues ;
- ▶ détournement des missions d'éducation et d'enseignement vers toujours plus de fichage, d'évaluation et de surveillance ;
- ▶ répression exercée contre les désobéisseuses et les désobéisseurs : voir le « cas » de Philippe Wain <http://comitesoutien-philippewain.resistancepedagogique.org/>

Une journée de grève est prévue le mardi 27 septembre. La Fédération des syndicats SUD Éducation appelle à participer à cette journée de grève. Mais c'est maintenant qu'il faut commencer à nous mobiliser et tout mettre en place pour favoriser et construire les bases d'une grève reconductible en favorisant les convergences avec l'ensemble des salarié-e-s des autres secteurs.

C'est pourquoi nous appelons :

- ▶ à organiser des HMI, des Assemblées Générales dans tous les établissements ;
- ▶ à proposer la mise en place d'AG départementales pour coordonner et impulser nos actions et luttes collectives, en dépassant le cadre de nos écoles et établissements ;
- ▶ à établir des liens avec tous les secteurs professionnels en lutte dans le public et dans le privé afin de faire converger nos revendications.

Souffrance au travail : et si enfin on en parlait ?

Difficile de parler de la souffrance au travail quand on est travailleur de l'éducation. Quand on exerce "le plus beau métier du monde", quand on passe ses journées avec toutes ces "chères petites têtes blondes", bien au chaud, quand on est presque aussi souvent en vacances qu'au travail, on ne peut qu'être heureux ! Rien à voir avec les salariés du bâtiment soumis à de dures contraintes physiques et météorologiques, ni avec les ouvriers à la chaîne aux gestes répétitifs, les personnels de santé confrontés à la maladie et la mort, les policiers qui risquent presque quotidiennement leur vie, les caissières des supermarchés, les routiers, les marins... la liste est loin d'être close. Alors la souffrance dans l'Éducation Nationale, cela pourrait faire sourire. Et pourtant...

Un malaise grandissant chez les personnels de l'Éducation.

Le malaise ressenti par de plus en plus d'enseignant-e-s et non enseignant-e-s va grandissant et la souffrance, même si elle n'est pas toujours identifiée comme telle, est présente. Il convient, avant même d'analyser les causes de cette souffrance, de connaître les raisons du silence qui l'entoure. Trop souvent dans l'Éducation on est renvoyé à son incompetence par une hiérarchie plus encline à sanctionner qu'à conseiller. "Il/elle ne sait pas s'y prendre, ne travaille pas assez, n'a pas d'autorité." Ces remarques, on peut les recevoir de notre hiérarchie, des parents d'élèves et aussi, hélas, de certains de nos collègues. Rien de tel pour vous renvoyer dans les cordes, face à votre "incompétence".



Absence de lieu de parole dans l'Éducation nationale

Si l'on se sent assez solide pour parler, à qui s'adresser ? Aux collègues certes, mais ils sont souvent eux-mêmes confrontés à des difficultés comparables. A sa hiérarchie ? Une autre piste bien vite abandonnée. S'adresser aux cellules d'écoute mises en place au niveau des académies ? Ce dispositif relève plus de SOS amitié que d'une réelle prise en charge des problèmes. Il en est de même des services sociaux des IA qui voient leurs moyens se réduire de façon dramatique et qui peinent à faire face à la demande. Reste la piste des dispositifs mis en place par les DRH : elle se traduit trop souvent par une éviction du système des personnels concernés par le biais de congés, de réorientation, de mutations... L'institution répond en médicalisant les cas, ou en sanctionnant, faute de solutions alternatives. Il est à noter un durcissement progressif pour ce qui est étiqueté "insuffisance professionnelle". Elle peut entraîner le licenciement, surtout chez de jeunes professeurs.

Rechercher les causes, par exemple chez les enseignant-e-s :

Il faut chercher les causes de la souffrance au travail dans la relation que l'enseignant-e entretient avec la discipline qu'il enseigne et avec ses élèves.

Quand il rencontre l'échec dans sa classe, c'est toute sa personnalité qui est en jeu. Le métier enseignant est de ce point de vue un métier engageant. L'exposition des professeurs, dans leur rapport au savoir, est permanente. Le métier enseignant a toujours fait appel aux ressources personnelles, mais dans le cadre protecteur d'un système de normes peu soumis à la critique. Ce n'est plus le cas. De plus,

lorsqu'on interroge les personnels, des causes plus "objectives" de leur souffrance apparaissent :

- L'accroissement de la charge de travail. Les diverses activités de la journée, les tâches administratives, les exigences liées aux évaluations se multiplient !
- L'alourdissement constant des effectifs, même si nos ministres s'emploient à démontrer qu'en moyenne, le ratio élèves/professeur n'arrêterait pas de baisser !
- La multiplication des double niveaux, des affectations sur plusieurs établissements, pour les TZR sur plusieurs zones.
- La multiplication des exigences administratives, depuis l' ENT jusqu'au



« socle commun ».

- Les activités nouvelles, le rythme accéléré des changements de programmes, de méthodes qu'il faut maîtriser...
- Le sentiment que la "gestion des ressources humaines" menée par les chefs d'établissement est empruntée aux entreprises, gestion encore compliquée par l'arrivée massive de personnels en grande

précarité.

- Une formation initiale déjà insuffisante, à présent complètement détruite, qui mène vers une plongée sans préparation dans un monde scolaire que l'on ne connaît que par les souvenirs de sa propre scolarité : et les collègues précaires héritent souvent de postes difficiles sans aucune préparation.
- La formation continue, réduite ces dernières années à "peau de chagrin" ne permet pas la réactualisation des savoirs et des pratiques.
- Et que dire de l'isolement ? Isolement géographique dans des postes en pleine campagne. Isolement affectif, pour des hommes et des femmes éloignés de leur famille au gré des affectations. Isolement pédagogique dès que l'on quitte les centres départementaux. Isolement dans sa classe aussi.
- Enfin, un manque de reconnaissance de l'institution elle-même : la responsabilité de l'échec scolaire que l'on fait porter aux personnels. Il n'y a qu'à lire le dernier rapport du Haut Conseil de l'Éducation et les résultats des fameux tests PISA qui classent la France en mauvaise position. Ces études relayées par les médias contribuent à augmenter la pression du côté des parents : ceux-ci posent leurs exigences en termes de rentabilité, difficilement conciliable avec l'idée d'une formation globale de l'enfant.

Des professionnels à l'écoute des enseignant-es

Le docteur Rechtman, psychiatre, directeur de La Verrière, trace le profil type de ses patients : plutôt une femme en milieu de carrière. La durée moyenne de séjour est d'un mois environ. Près de 1000 patients se font soigner chaque année. Sont concernés aussi les professeurs en début de carrière confrontés à des "stress" cumulés : l'exercice du métier et les problèmes matériels liés à leur installation, leur éloignement, leur mobilité, le fractionnement de leur service... Les professeurs en fin de carrière ne sont pas épargnés. Expérimentés certes, mais "déboussolés" par l'accélération et la multiplicité des réformes contradictoires entre elles ou contraires à la vision qu'ils ont de leur rôle et de leur mission. "Les enseignants ne sont pas plus exposés que d'autres professions aux souffrances psychiques, mais ils font un métier qu'on ne peut pas exercer quand on est mal. Un prof ne peut pas soigner sa dépression face à 30 élèves turbulents" précise le docteur Rechtman.

Une souffrance grandissante

La souffrance part du simple stress inhérent à beaucoup d'activités humaines, sentiment de malaise aux contours mal définis, qui est déjà un signal d'alarme. Puis elle grandit et se fait angoisse. De là à la dépression, le chemin n'est pas long si aucun dispositif de repérage et d'accompagnement n'est mis en place. Cette souffrance peut aller jusqu'au suicide. Des cas de suicides sur les lieux du travail ont commencé à être rapportés par les médecins du travail vers la fin des années 1990.

La souffrance au travail est de moins en moins tabou, de nombreuses études voient le jour, les médias s'en font l'écho et ce phénomène devient même un enjeu de santé nationale. Des groupes de travail comme le Collectif de prévention du suicide au travail de la Manche présidé par le psychiatre G. Boittiaux se constituent. Ils contribuent à alerter les institutions en fournissant des observations et des données de plus en plus précises. Dans l'inventaire des professions à risques, celle d'enseignant-e figure en bonne place.

Une mise en danger de notre intégrité mentale

Les situations de stress générées par l'école ne doivent pas être prises à la légère, et nos hiérarchies feraient bien de s'y intéresser, plutôt que d'ignorer les problèmes, ou de les sanctionner. De notre côté, nous devons tout faire pour détecter à temps les situations de souffrances, et essayer d'y mettre un terme. C'est d'abord par la solidarité, en combattant l'isolement, qu'on peut tenter d'éviter les pires situations de souffrance.

Mais les politiques ultralibérales qui sont développées dans ces dernières décennies ne vont pas dans ce sens : mise en concurrence des salariés, compétitivité et rentabilité accrues, développement de nouvelles exigences, assignation d'objectifs inaccessibles, individualisation des contrats, casse des protections sociales et entraves au collectif pèsent de plus en plus lourdement sur les salariés et engendrent ces situations de souffrance. On a vu que l'Éducation nationale n'y échappait pas : il est donc grand temps de réagir !



Élections professionnelles

QUI VEUT LA PEAU DU SYNDICALISME DE LUTTE ?

Dans le cadre de la « rénovation du dialogue social dans la fonction publique », les modalités d'élections et les moyens alloués aux organisations syndicales (volume des décharges, possibilités d'autorisations spéciales d'absence, heures ou ½ journées d'informations syndicales, droit d'affichage...) changent drastiquement, notamment au sein de l'Éducation Nationale.

Auparavant, deux élections avaient lieu tous les 3 ans : pour chaque corps, l'élection de représentant-e-s pour la Commission Administrative Paritaire Nationale (CAPN) et une élection en CAP locale. La représentativité des syndicats et les moyens alloués dépendaient de ces élections et de celles de toute la fonction publique.

Cette année, 4 élections auront lieu le même jour en octobre 2011 et ce, pour 4 ans. Les élections en CAP ne changent pas. La nouveauté, ce sont les élections aux nouveaux Comités Techniques au niveau national et local.

La représentativité et les moyens alloués dépendront UNIQUEMENT d'une seule élection : le Comité Technique Ministériel qui se déroulera tous corps confondus, titulaires et précaires. Sans élu-e-s au CTM, pas de moyens. L'enjeu est énorme : il s'agit ni plus ni moins de la fin de la pluralité syndicale au profit de syndicats majoritaires.

Que se passera-t-il si SUD Éducation n'a pas d'élu-e en CTM ?

Sans rentrer dans les détails, ces nouvelles procédures ont pour objet de faire taire les organisations « irresponsables » aux yeux du gouvernement... comme la nôtre. Autant vous dire que l'administration préfère le ronron des instances sans SUD Éducation. Elle compte bien nous casser les reins en nous enlevant des moyens qui sont pourtant des garants du droit et des libertés syndicales. Nous présenter aux élections et avoir des élu-e-s nous permettra d'avoir des moyens de fonctionnement pour préparer les luttes à venir et défendre les personnels.

Premier degré : les revendications de SUD Éducation

Des moyens pour le service public d'éducation !

- Limitation des effectifs par classe.
- Scolarisation des enfants dès 2 ans possible pour toutes les familles qui le désirent.
- Augmentation du nombre de remplaçant(e)s titulaires.
- Décharge suffisante de direction pour toutes les équipes afin de développer la collégialité et le travail d'équipe, en opposition au projet d'E2P (Établissement Public du Primaire).
- Contre la libéralisation de la carte scolaire.
- Visite médicale régulière et prévention pour tous et toutes (personnels, élèves).
- Augmentation du financement des projets éducatifs, culturels, des classes transplantées.
- Moyens supplémentaires pour les associations pédagogiques ou périscolaires.

Pour une pédagogie coopérative, collective et active !

- Liberté reconnue à tous les enseignant-e-s aussi bien dans la pratique pédagogique que dans l'évaluation des élèves, suppression de l'aide personnalisée.
- Décision des modalités pédagogiques et de l'organisation de la vie de l'école dans le cadre des conseils des maîtres.
- Respect des rythmes des enfants.
- Non au fichage des élèves et de leurs familles (base élèves, mesures sécuritaires, livret de compétences ...).

Pour une formation et des conditions de travail correctes !

- Non à la masterisation !
- Formation initiale de qualité : 2 ans rémunérés, aménagement de l'entrée dans le métier
- Formation continue sur le temps de travail tout au long du parcours professionnel dans le cadre d'une recherche-action permettant des expérimentations pédagogiques

- Emplois statutaires de fonctionnaire pour tous les personnels précaires qui travaillent dans les écoles et permettent leur bon fonctionnement (AVS, EVS, AED...).
- Droit syndical : suppression de la loi sur le service minimum d'accueil et la déclaration d'intention de grève, retour aux réunions d'informations syndicales sur le temps devant élèves.
- Contre la hiérarchie (inspection, entretien d'évaluations, pacte de carrière...) pour le travail d'équipe en toute liberté.

Pour une éducation égalitaire, spécialisée et prioritaire !

- Rétablissement et développement des RASED et des formations CAPASH
- Une vraie politique d'éducation prioritaire sans casse des statuts, ni renforcement de la hiérarchie et du sécuritaire, contre le projet ECLAIR, les écoles de socle commun ...
- Plus de moyens et de formation pour l'éducation spécialisée : SEGPA, CLIN et CLIS, Instituts médicaux pédagogiques et éducatifs...

Second degré : contre les régressions pédagogiques Pour un autre lycée

Quelle analyse portons-nous sur l'évolution du lycée ?

80% d'une classe d'âge accède désormais au bac et 70% l'obtient. Mais derrière ce paravent, derrière la multiplication des pseudo dispositifs d'aide, derrière les projets de discrimination positive (partenariats avec Sciences Po ou autres écoles de commerce, associations "bénévoles"), il est de plus en plus difficile aux élèves issus des classes populaires d'accéder aux études supérieures et aux filières dites « d'excellence ».

Démocratie et ségrégation sociale

La démocratisation quantitative n'est pas une démocratisation qualitative, si bien que l'on peut se demander si le tassement du pourcentage des classes d'âge qui obtiennent le Bac, pointé dans les médias et le discours de certaines organisations syndicales, est bien le principal problème. En effet, la démocratisation ne s'est pas accompagnée d'une diminution de la ségrégation sociale. Les chiffres du baccalauréat soulignent ainsi que près de la moitié des lauréats ayant obtenu un bac technologique ou professionnel sont massivement issus des classes populaires. La réussite dans le supérieur est aussi plus difficile pour une majorité de ces nouveaux lycéens. Le recul de la proportion de fils d'ouvriers et d'employés dans les classes préparatoires aux grandes écoles en témoigne.

Cet aspect est renforcé dans les lycées des quartiers populaires par une ségrégation spatiale selon l'aire sociologique de recrutement des lycées. La suppression de la carte scolaire depuis la rentrée 2008 accentue encore cette tendance à la ghettoïisation.

Des changements indispensables

Le lycée général et technologique rencontre des difficultés pour faire réussir, jusqu'au baccalauréat, et surtout au-delà du baccalauréat, le plus grand nombre de jeunes, en particulier ceux issus des classes populaires. Ceci montre que des changements sont indispensables. Mais pas ceux de l'actuelle réforme Chatel.

Des revendications immédiatement opérantes, et d'autres plus lointaines

Nous savons bien qu'une transformation profonde du lycée ne pourra intervenir qu'avec la transformation de la société à laquelle nous aspirons. Dans cette société, chacun devra être en mesure de participer aux processus de décision et donc maîtriser les connaissances le permettant. La mise en place d'un lycée véritablement polyvalent répondrait à cette nouvelle organisation de la société. Mais pour l'heure, inévitablement, la division des trois voies du lycée se maintiendra et elle continuera de répondre aux besoins de la société et du système économique capitalistes.



Vers une transformation sociale

Mais dans cette société inégalitaire, nous devons agir pour que le lycée permette au plus grand nombre d'accéder dans les meilleures conditions à ce qu'on appelle la «culture légitime». On aurait tort de penser que la seule question pédagogique permettrait de résoudre la question des inégalités sociales, comme ont pu le faire croire les sciences de l'éducation qui ont imposé ce discours, relayé par certaines organisations syndicales depuis les années 70.

C'est pourquoi nos critiques, notre réflexion et les revendications qui en sont issues portent aussi sur les horaires et les structures pour construire un lycée démocratique et égalitaire, qui doit contribuer à abolir les inégalités sociales. Donc aussi à favoriser l'avènement d'une autre société !

Collège et lycée : les revendications de Sud éducation

L'organisation du temps de travail

- ▼ Le maintien d'horaires nationaux, d'un volume suffisant pour permettre une transmission des savoirs sans lesquels ne peuvent exister ni réflexion critique ni acquisition de méthode ou d'autonomie.
- ▼ Un temps de concertation des équipes éducatives, équivalent dans les emplois du temps à des heures devant élèves et un travail en commun avec les COP en nombre suffisant avec des missions et le statut de fonctionnaire d'État garantis.
- ▼ La possibilité pour les équipes de dégager du temps disciplinaire pour la mise en place d'une pédagogie de projet, sur la base du volontariat, permettant une politique d'ouverture culturelle.
- ▼ La réduction des horaires des personnels pour tenir compte des pénibilités et des réalités locales (établissements classés, services des personnels de remplacement sur plusieurs établissements).

L'organisation des séries et filières

- ▼ Un meilleur équilibre des horaires des disciplines par niveau, par série et filière, avec moins de détermination précoce et un rapprochement des enseignements des 3 lycées, sans concurrence entre ces filières.
- ▼ Des passerelles rétablies et renforcées entre les différentes voies et filières. Les élèves ne doivent pas être pénalisés par une erreur d'orientation.
- ▼ Une seconde vraiment indifférenciée avec le maintien d'un tronc commun incluant les SES et avec des horaires nationaux devant permettre toutes les poursuites d'études. Nous proposons par ailleurs que les SES et la philosophie soient enseignées dans toutes les classes du cycle terminal.

L'organisation de la classe

Horaires :

- ▼ Pas de remise en cause du groupe classe qui doit constituer un lieu de solidarité entre les élèves.
- ▼ Le volume horaire élève doit rester globalement le même, mais avec une réduction du temps de cours en classe entière au profit de séances en groupes réduits, du tutorat et de plages d'aide au travail pour ceux qui en ont besoin. L'emploi du temps des élèves doit laisser la place à des plages de repos quotidiens et de vacances.
- ▼ Initiation à la recherche interdisciplinaire de la seconde à la Terminale pour permettre aux élèves de dépasser le cadre disciplinaire tout en favorisant un travail plus autonome et en équipe en vue de faciliter le passage en premier cycle universitaire.

Effectifs :

- ▼ Des effectifs par classe adaptés aux besoins : un maximum de 25 élèves par classe en lycée général et technologique par exemple.
- ▼ Constitution de petits groupes d'élèves dans le cadre du groupe-classe afin de permettre à leurs enseignants d'intervenir sur les contenus et les méthodes dans le cadre des enseignements : remédiation, apprentissages, expression orale pour un suivi plus individualisé des acquis de l'élève. Nous sommes bien sûr totalement opposés à la suppression de tous les 1/2 groupes nationalement définis dans la seconde Chatel. Des dédoublements systématiques sont nécessaires en langues.

Et le baccalauréat ?

- ▼ Nous souhaitons, dans le système actuel, le maintien du bac comme examen national protégeant des

inégalités régionales ou de toute autre forme de discrimination. Mais nous pensons important de réfléchir à des modalités d'évaluation privilégiant davantage l'autonomie des élèves. Il doit rester le diplôme correspondant au premier grade universitaire.

▼ Nous exigeons pour cela, la suppression d'APB (Admission Post Bac) qui donne aux universités un outil pour sélectionner les étudiants, y compris dans les filières jusqu'alors non sélectives, dans le contexte de la suppression de la sectorisation des universités.

Notation des personnels : les entretiens professionnels

Un décret paru à l'été 2010 prévoit la fin du système actuel de notation des fonctionnaires d'ici au 1er janvier 2012 et son remplacement par un nouveau dispositif fondé sur le **principe de l'entretien annuel** avec le supérieur hiérarchique. *Ah ! La fameuse mobilité des fonctionnaires...*

Au cours de leur carrière, les personnels auront également **deux entretiens de carrière**. A deux ans d'ancienneté, l'entretien visera à vérifier s'il "maîtrise" son métier, et à "définir si nécessaire, un éventuel accompagnement". Au bout de vingt ans de carrière, "il conviendra de l'aider à se projeter sur la deuxième partie de sa carrière". Une "mobilité fonctionnelle" pourra alors lui être proposée.

Le pacte de carrière

Luc Chatel avait annoncé la mise en place de ces entretiens de carrière dans son "pacte de carrière" dès le mois d'octobre 2010 : "les personnels de l'Éducation Nationale ne sont pas suffisamment accompagnés [...] j'ai décidé d'impulser une nouvelle politique de ressources humaines".

Pourquoi alors ne pas accompagner correctement les stagiaires en leur redonnant accès à une formation initiale digne de ce nom ? Et tout au long de la carrière, pourquoi supprimer la formation continue ?

Vers un nouveau mode d'évaluation des personnels ?

De plus, cette "nouvelle politique de ressources humaines" préfigure-t-elle un nouveau mode d'évaluation des personnels ? Quelles en sont les modalités précises et pour quelle finalité ? Le document ministériel précise que ces deux entretiens de carrière s'intégreront à terme dans un nouveau système d'évaluation concernant toute la fonction publique et prévoyant le principe d'un entretien d'appréciation annuel.

Face à l'opacité qui règne sur ces entretiens et leur utilisation, SUD Éducation appelle les personnels à refuser collectivement de participer à cette mascarade.



CONTRE LE NUCLEAIRE

MANIFESTONS A RENNES LE SAMEDI 15 OCTOBRE

12 HEURES ESPLANADE CHARLES DE GAULLE

